

COMMUNE DE BIERNÉ (53290)

Date de convocation : 10/11/2015

DELIBERATION du CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 19 NOVEMBRE 2015

L'an deux mil quinze, le jeudi 19 novembre à 20 H 30, les membres du Conseil Municipal se sont réunis à la mairie de Bierné, sous la présidence de Madame TRIBONDEAU Marie-Noëlle, maire.

Etaient présents : Mmes TRIBONDEAU Marie-Noëlle, ROUSSELET Pierrette, MM. VIOT Thierry, LÉZÉ André, Mmes FRADET-LE BOULC'H Candice, LECOMTE Stéphanie, MM. BAZILLAIS Thierry, BRUANT Didier, COLLIN Anthony, DURAND Alain, GUITTEAU Sylvain, MARTINIER Mickaël, MOCQUES Hugo, VIOT Jean-Louis

Excusé : M. MAHIER Dominique qui a donné pouvoir à Mme TRIBONDEAU Marie-Noëlle

Secrétaire de séance : Mme FRADET-LE BOULC'H Candice

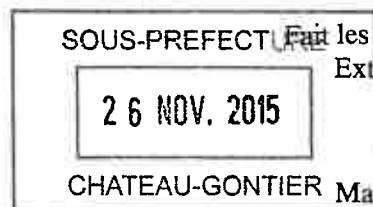
OBJET : TARIFS SERVICES PERISCOLAIRES 2016

Madame le Maire présente à l'assemblée la réévaluation pour l'année 2016 des tarifs des services périscolaires (cantine, garderie et centre de loisirs). Les tarifs de la garderie et du centre de loisirs sont modulés selon le quotient familial, pas ceux du repas ni du goûter.

Tranche	Journée	Demi-journée	Semaine	Garderie 1h	½ heure
1 (inf. à 600 €)	10.40 €	6.00 €	49.60 €	1.08 €	0.54 €
2 (601 à 900 €)	10.72 €	6.20 €	51.20 €	1.14 €	0.57 €
3 (901 à 1 350 €)	11.04 €	6.40 €	52.80 €	1.20 €	0.60 €
4 (sup. à 1 350 €)	11.36 €	6.60 €	54.40 €	1.26 €	0.63 €
Repas	Enfant : 3.60 € - Adulte : 6.70 €				
Goûter	0.25 €				

LE CONSEIL MUNICIPAL

VOTE les tarifs des services périscolaires pour l'année 2016 selon les modalités précitées



Fait les jour, mois et an que dessus
Extrait certifié conforme

Le Maire

Marie-Noëlle TRIBONDEAU



Transmis à la Sous-Prefecture
Le 24 NOV 2015
Certifié le 1 DEC 2015
LE MAIRE